

DÉCISION MODIFICATIVE N° 1

Année 2025

DM N° 1 POUR 2025	Dépenses	Recettes
Investissement	6 705 384,45 €	6 705 384,45 €
Fonctionnement	68 289,24 €	68 289,24 €
TOTAL	6 773 673,69 €	6 773 673,69 €

Opérations réelles	Dépenses	Recettes
Investissement	6 706 733,66 €	6 706 733,66 €
Fonctionnement	4 130,24 €	0 €
TOTAL	6 710 863,90 €	6 706 733,66 €

Solde - 4 130,24 €
Résultat dissolution ELIZ* + 4 130,24 €

Budget proposé en équilibre

* ELIZ : Entente de Lutte et d'Intervention contre les Zoonoses – dissolution approuvée par délibération n° 2025-RO3-III-1 du 8 juillet 2024

➤ **Les dépenses d'investissement : + 6 705 384 €**

+ 6 599 659 € Dépenses d'équipement (crédits de paiement en AP)

Elles concernent les RAC 2024 (Restes à Consommer) et donc des crédits votés en 2024 pour lesquels les travaux n'ont pu être effectués sur l'année. L'échelonnement de ces projets justifie le traitement de ces opérations en autorisations de programme.

+ 158 321 € Opérations pour comptes de tiers

- 51 246 € Frais d'études (ajustement nécessaire à l'équilibre)

- 1 349 € Ajustement du solde d'exécution reporté (pour intégration du résultat ELIZ)

➤ **Recettes d'investissement : + 6 705 384 €**

+ 6 600 000 € Augmentation de l'emprunt d'équilibre du BP
2025 (de 29,2 M€ à 35,8 M€)

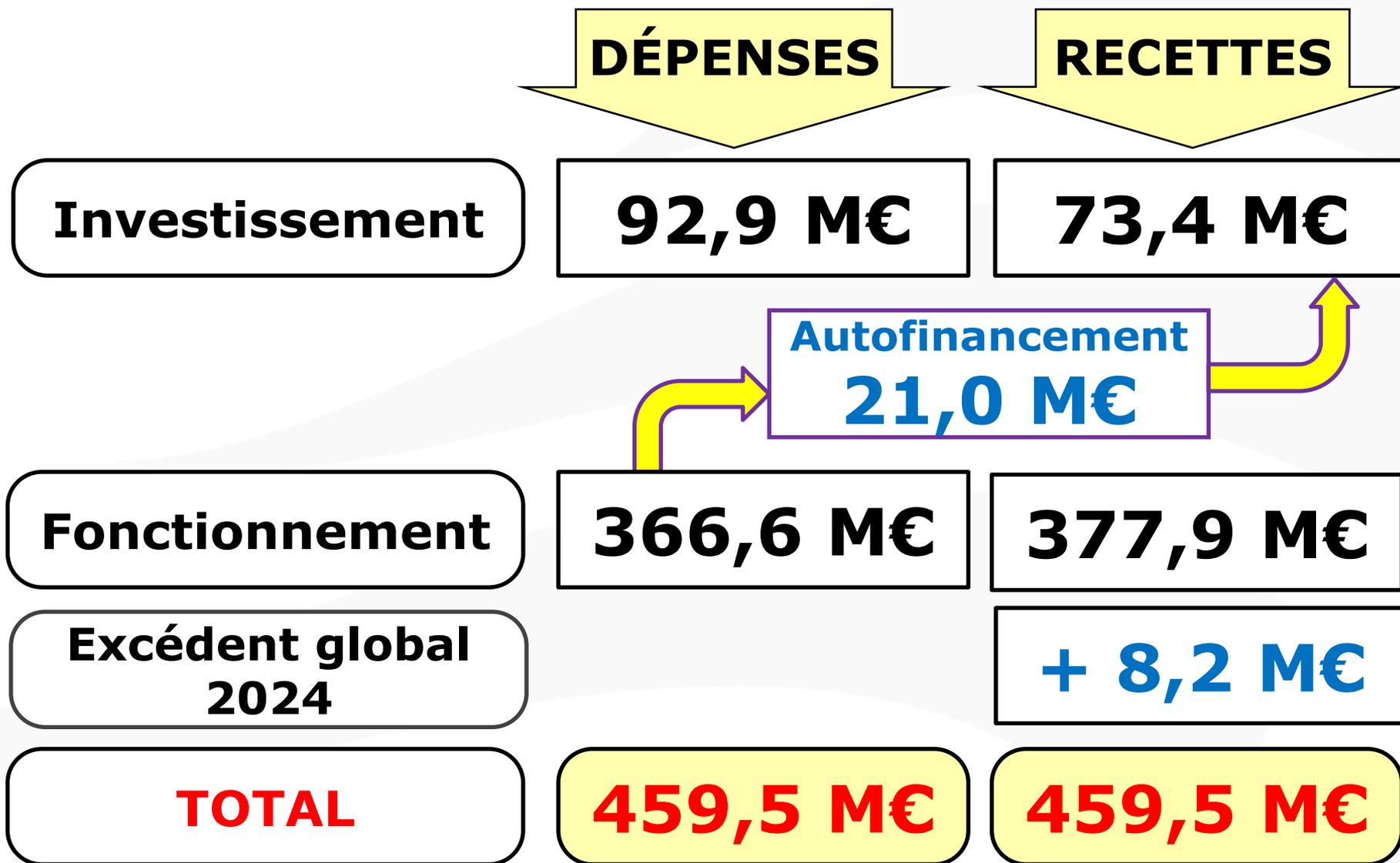
+ 170 892 € Opérations pour compte de tiers

- 64 159 € Ajustement du remboursement de l'avance au
budget principal par le Budget annexe « zones
d'activités départementales »

- 1 349 € Diminution de l'excédent de fonctionnement
capitalisé (pour intégrer le résultat issu de la
dissolution ELIZ)

PRÉSENTATION CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL

(Budget primitif + Reports + Budget supplémentaire)



À l'issue du vote,
merci de signer le
document budgétaire
qui circule dans
l'Assemblée